

COMPTES ADMINISTRATIFS 2021

RAPPORT DE PRESENTATION

BUDGET PRINCIPAL

BUDGET ANNEXE FESTIVITES ACTIONS CULTURELLES (FAC)

PREAMBULE

Le compte administratif clôture le cycle budgétaire et retrace l'exécution des opérations de dépenses et de recettes réalisées au cours de l'exercice 2021. Il intègre également les résultats 2020, l'affectation du résultat 2020 et les restes à réaliser reportés sur l'exercice 2022.

A la différence des budgets qui doivent s'afficher en équilibre pour chaque section entre les dépenses et les recettes, un excédent ou un déficit peut affecter le compte administratif. Un déficit peut s'enregistrer à la section d'investissement. Celui-ci, s'il existe, doit être couvert par l'excédent de la section de fonctionnement lors de l'affectation des résultats.

BUDGET PRINCIPAL

Le compte administratif 2021 retrace l'exécution budgétaire de l'exercice 2021 post COVID. Il permet de rétablir, après le caractère exceptionnel de l'année 2020, les engagements financiers pris par la municipalité, avec :

- ✓ Une épargne nette nettement positive :

TABLEAU DES EPARGNES 2021	
Epargne de gestion	6.9 M€
Epargne brute	6.4 M€
Epargne nette	2.0 M€

- ✓ Un ratio de désendettement nettement inférieur à 10 ans,

RATIO DE DESENDETTEMENT 2021	
Encours de dette	39.83 M€
Epargne brute	6.4 M€
Ratio de désendettement	6.2 ans

- ✓ Un programme d'investissement conséquent : **11,24 M€ de dépenses d'équipement**

1 - LES RESULTATS 2021

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés 2020 (1)		288 455,87	398 634,96			
Opérations de l'exercice	36 191 422,64	40 577 002,86	16 645 422,67	16 133 544,63	52 836 845,31	56 710 547,49
Résultat de l'exercice		4 385 580,22	511 878,04			3 873 702,18
Résultat de clôture		4 674 036,09	910 513,00			3 763 523,09
Restes à réaliser			1 579 812,28	150 500,00		- 1 429 312,28
TOTAUX CUMULES		4 674 036,09	2 490 325,28	150 500,00		2 334 210,81
RESULTATS DEFINITIFS 2021 (2)		4 674 036,09	2 339 825,28	-		2 334 210,81

(1) Les résultats 2020 sont ceux issus du compte administratif 2020 intégrant l'affectation du résultat décidé par délibération du 18 mai 2021. Ils présentaient la particularité d'intégrer les résultats du budget annexe « Port de Libourne / Saint Emilion » clôturé au 31 décembre 2020 en attendant leur transfert à La Cali suite au transfert de cette compétence.

Les résultats de clôture 2020 du seul budget principal s'élevaient à + 2 462 275.53 € en fonctionnement et à - 440 147.74 € en investissement. Le besoin réel de financement de la section d'investissement (net des restes à réaliser en dépenses et en recettes) s'élevait pour sa part à 1 969 347.89 €.

Il a été prélevé sur le résultat de fonctionnement de l'exercice 2020 : 2 212 275.53 € pour couvrir le besoin réel de financement et assurer un autofinancement complémentaire en investissement, laissant ainsi l'excédent de fonctionnement à hauteur de 288 455.87 €.

(2) Il sera proposé au conseil municipal que le résultat définitif 2021 d'un montant de 2 334 210.81 € ne soit conservé qu'à hauteur de 250 000 € en fonctionnement (cpt 002). L'affectation du résultat de la section de fonctionnement d'un montant de 4 674 036.09 € serait donc la suivante :

- en couverture du besoin de financement de la section d'investissement : 2 339 825.28 €
- en autofinancement complémentaire de la section d'investissement : 2 084 210.81 €
- conservé en section de fonctionnement : 250 000.00 €.

Les prévisions budgétaires (BP, DM) étant équilibrées en dépenses et recettes, le résultat d'exécution est influencé par :

- les écarts liés au taux d'exécution des prévisions. En effet, le principe de prudence lors de l'élaboration du budget veut que normalement l'exécution soit inférieure aux prévisions en dépenses, et supérieure aux prévisions en recettes.
- la non exécution du virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement et des résultats inscrits au budget, se concrétisant lors de l'affectation du résultat par l'inscription au compte 1068.

A/ LE RESULTAT DE FONCTIONNEMENT

Le résultat de l'exercice 2021 s'élève à 4 385 580.22 € (1 889 214.65 € en 2020). Il s'explique notamment :

- par la non-exécution du virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement d'un montant de **2 000 000 €**, conformément à l'instruction comptable ;
- par la non utilisation des dépenses imprévues pour **185 166 €** ;
- Et par des dépenses non exécutées par rapport aux prévisions budgétaires pour un montant de **1 496 361.23 €** qui concernent principalement :
 - Les charges de personnel pour **506 341 €**. Ce montant de non réalisation s'explique par :
 - Des remplacements prévus suite à des départs, retardés ou non réalisés
 - La modification de situations individuelles non prévisible (passage à demi-traitement, placement en disponibilité,..)
 - Une moindre consommation de l'enveloppe prévue pour les avancements de grade et promotion interne, liée à la mise en place du RIFSEEP (il n'y a plus de modification du régime indemnitaire en fonction du grade) et des lignes directrices de gestion (pas de rétroactivité au-delà du 01/07/2021)
 - Les charges à caractère général pour **845 718.26 €** dont :
 - 162 000 € sur les achats de fournitures (administratives, entretien, alimentation, voirie, petit équipement...)
 - 156 000 € sur les prestations de services
 - 118 000 € sur les dépenses d'énergie
 - 100 000 € sur les frais d'impression, annonces, fêtes et cérémonies
 - 30 000 € sur les frais d'honoraires et études

Par un niveau de recettes supérieur aux prévisions budgétaires pour un montant de **704 052.99 €** qui s'explique par :

- Des recettes supplémentaires pour **992 508.86 €** dont :
 - 340 000 € de droits de mutation
 - 315 000 € d'actualisation des bases fiscales et de rôles supplémentaires
 - 136 950 € de recettes exceptionnelles (notamment des avoirs sur le chauffage)
 - 125 000 € de participation de l'Etat pour les écoles maternelles privées
- La non-exécution de l'inscription budgétaire du résultat reporté pour 288 455.87 € qui se rajoute à l'excédent de l'exercice portant ainsi le **résultat global 2021 à 4 674 036.90 €**

B/ LE RESULTAT D'INVESTISSEMENT

Le résultat de clôture de l'exercice 2021 **est déficitaire de 910 513.00 €**

Si l'on ajoute le solde négatif des restes à réaliser, le besoin de financement de la section d'investissement s'élève à **2 339 825.28€**, largement couvert par le résultat de clôture de la section de fonctionnement.

Il est normal que le résultat d'investissement soit déficitaire car il correspond au besoin de financement, c'est-à-dire à l'autofinancement. C'est par l'affectation du résultat de fonctionnement, qui intervient l'année suivante, que ce besoin est couvert.

Pour rappel, la section d'investissement au budget primitif 2021 était équilibrée par **la prévision d'un autofinancement de 2 000 000 €** via le virement de la section de fonctionnement. Les excédents supplémentaires réalisés sur la section de fonctionnement permettent d'augmenter l'autofinancement et ainsi de réduire le recours à l'emprunt sur l'exercice 2022.

2 - LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

A/ LES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT

Elles s'élèvent à **40 312 992,75 €**, en augmentation de 3,9 M€ par rapport au compte administratif 2020 (+ 10,71 %)

REPARTITION DES RECETTES REELLES				
	CA 2020	BUDGET TOTAL VOTE 2021	CA 2021	Taux d'Exécution CA par rapport au BV
64 Charges de personnel	12 385,34 €	5 000,00 €	22 661,28 €	453,23%
70 Produits des serv. du dom. & ventes div.	4 155 286,94 €	3 740 218,00 €	3 786 978,62 €	101,25%
73 Impôts et taxes	25 861 677,24 €	28 381 572,20 €	29 152 446,22 €	102,72%
74 Dotations et participations	5 439 897,08 €	5 158 696,80 €	5 262 165,42 €	102,01%
75 Autres produits de gestion courante	350 520,44 €	331 814,00 €	337 952,93 €	101,85%
76 Produits financiers	80,84 €	100,00 €	443,98 €	443,98%
77 Produits exceptionnels	593 323,39 €	606 063,00 €	1 750 344,30 €	288,81%
Total recettes réelles de fonctionnement	36 413 171,27 €	38 223 464,00 €	40 312 992,75 €	105,47%

Après un exercice 2020 nettement impacté par la crise sanitaire COVID 19, les recettes réelles de fonctionnement ont retrouvé un bon niveau en 2021.

Le tableau ci-dessous retrace les principaux articles budgétaires impactés par la crise sanitaire en 2020 et permet de mettre en évidence les évolutions constatées sur ces mêmes articles en 2021 :

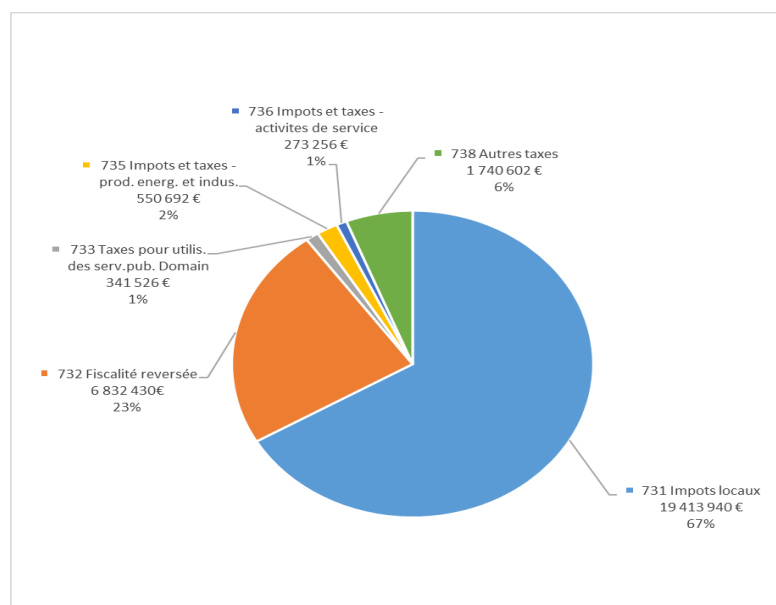
BUDGET VILLE - COMPARATIF DES RECETTES ENCAISSEES ENTRE LE 01/01 ET LE 31/12							
		2019		2020		2021	
		REALISE	Ecart 2019-2018	REALISE	Ecart 2020-2019	REALISE	Ecart 2021-2020
70321	Droits de station. & locat. - voie publ.	789 456,04	113 464,98	626 592,09	-162 863,95	747 144,41	120 552,32
	• Horodateurs & Abonnements	750 148,42	121 141,46	574 679,90	-175 468,52	679 486,55	104 806,65
	• Redevance Rôle de Voirie	39 307,62	-7 676,48	51 912,19	12 604,57	67 657,86	15 745,67
70384	FPS	404 509,24	205 395,00	268 328,55	-136 180,69	351 194,12	82 865,57
7062	Redev. et droits des services - cultur.	143 758,18	-1 333,07	122 497,60	-21 260,58	119 915,06	-2 582,54
	• Ecole de Musique - Inscriptions	97 190,48	-2 328,28	86 380,47	-10 810,01	80 798,81	-5 581,66
	• Ecole d'Arts Plastiques	44 233,00	5 330,51	35 758,33	-8 474,67	31 947,15	-3 811,18
	• Ventes du Musée	2 334,70	-4 335,30	358,80	-1 975,90	7 169,10	6 810,30
70631	Redev. et droits des services - sportif	189 876,31	4 769,78	117 212,25	-72 664,06	104 133,38	-13 078,87
	• Entrées & Leçons à la Piscine	88 455,92	-8 116,08	36 360,37	-52 095,55	2 603,57	-33 756,80
	• Tennis	101 420,39	12 885,86	80 851,88	-20 568,51	101 529,81	20 677,93
7066	Redev. et droits des services - social	518 883,84	1 726,71	366 822,34	-152 061,50	471 280,44	104 458,10
	• Participations des familles EMS et cartes sport	22 859,56	-2 236,76	20 566,24	-2 293,32	18 536,21	-2 030,03
	• Participations des familles SAEP	829,40	-9,30	953,15	123,75	862,85	-90,30
	• Restauration	495 194,88	3 972,77	345 302,95	-149 891,93	451 881,38	106 578,43
7067	Redev. et droits des services- peri-sco.	98 596,10	-4 247,67	59 059,58	-39 536,52	85 821,72	26 762,14
	• Participations des familles Accueil Périscolaire	82 196,40	-13 483,37	51 828,82	-30 367,58	76 324,14	24 495,32
	• Participations des familles Clubs Découvertes	7 827,70	7 827,70	7 230,76	-596,94	9 497,58	2 266,82
	• Participations des familles Voyages Jumelage	8 572,00	1 408,00	0,00	-8 572,00	0,00	0,00
7083	Locations diverses	19 970,00	7 449,50	10 730,57	-9 239,43	8 350,00	-2 380,57
	• Locations de salles	1 319,00	-7 939,00	1 372,00	53,00	330,00	-1 042,00
	• Locations de salles MDA	18 651,00	15 388,50	9 358,57	-9 292,43	8 020,00	-1 338,57
7088	Autres produits d'activités annexes	22 621,15	-1 009,90	8 776,66	-13 844,49	7 305,35	-1 471,31
	• Abonnements Médiathèque	22 621,15	-1 009,90	8 776,66	-13 844,49	7 305,35	-1 471,31

7336	Droits de place	332 492,45	4 865,34	112 295,33	-220 197,12	268 662,03	156 366,70
	• Marchés Hebdo (fonction 916)	228 798,94	-3 874,25	95 320,96	-133 477,98	206 648,57	111 327,61
	• Droits Marché couvert (fonction 916)						
	• Marchés à thèmes (fonction 919)	5 692,26	3 205,18	625,82	-5 066,44	1 017,98	392,16
	• Spectacles forains (fonction 917)	8 237,93	-8 670,89	0,00	-8 237,93	6 090,43	6 090,43
	• Droits Terrasses ouvertes & fermées, étalages et autres ODP (fonction 918)	89 763,32	14 205,30	16 348,55	-73 414,77	54 905,05	38 556,50
7368	Taxe locale sur la publicité extérieure	270 571,00	42 917,22	172 192,30	-98 378,70	273 122,30	100 930,00
7381	Taxe addit. aux droits de mutation ...	1 559 892,07	206 103,87	1 167 369,98	-392 522,09	1 740 601,82	573 231,84
752	Revenus des immeubles	246 098,34	32 474,37	228 292,13	-17 806,21	235 987,72	7 695,59
	TOTAL	4 596 724,72	612 576,13	3 260 169,38	-1 336 555,34	4 413 518,35	1 153 348,97

A-1 Compte 73 : Impôts et taxes

D'un montant de 29 152 k€, ce compte représente plus de 72% des recettes réelles de fonctionnement et son taux d'exécution est supérieur à 102.7%.

Les recettes du compte 73 sont réparties de la manière suivante :



a) Les impôts locaux

Les contributions directes s'élèvent à **19 414 k€** et représentent 48.2% des recettes réelles de fonctionnement. Entre 2020 et 2021, le produit des contributions directes a progressé de 2.14M€ dû à l'évolution des bases (coefficient de revalorisation 2021 de 0.2%) et à l'augmentation du taux de la taxe foncière bâtie de 5 points.

b) La fiscalité reversée

Elle est composée de deux dotations :

- L'attribution de compensation d'un montant de **6 502 k€** en diminution de 8 k€ par rapport à 2020 compte tenu notamment de l'actualisation du coût des services communs et du transfert du port de Libourne / Saint Emilion partiellement compensée par les régularisations intervenues visant à restituer à la Ville les coûts des services communs pour les compétences transférées à La Cali pour l'eau, l'assainissement et le port.
- Le FPIC passe de 325 983 € en 2020 à **329 570 € en 2021**, soit +1%.

c) Autres taxes : La taxe additionnelle aux droits de mutation

Suivant la très bonne santé du marché immobilier et l'attractivité de la Commune, cette taxe relative aux transactions immobilières a atteint le montant de **1 741 k€ en 2021**, en augmentation de 49% par rapport à 2020

année de crise sanitaire qui de ce fait avait enregistré un important recul, et de 11,6% par rapport à 2019 qui avait été une bonne année.

d) La taxe sur l'électricité

D'un montant de **551 k€**, ce produit présente une augmentation de 5,8%.

e) Les taxes pour utilisation du domaine public

D'un montant de **269 k€**, ce produit enregistre une augmentation de 40% par rapport à 2020, mais reste inférieur de 19,3% au montant perçu en 2019 du fait de la poursuite des mesures liées à la crise sanitaire.

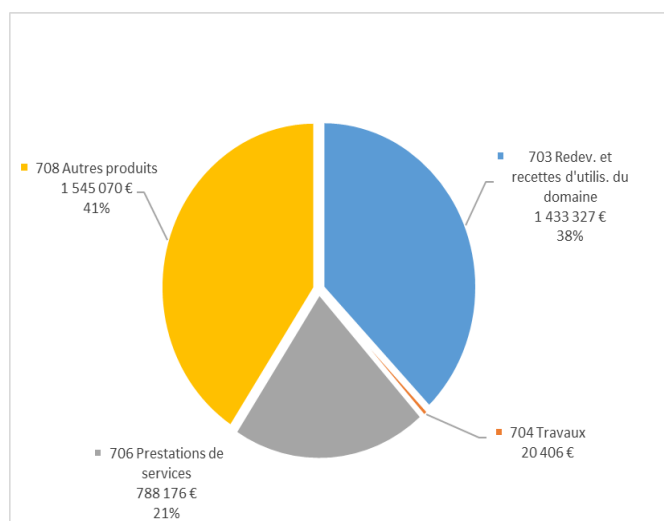
f) Les impôts et taxes activités des services

Ce compte enregistre la taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE) pour un montant de **273 k€**, en augmentation de 58% par rapport à 2020 et retrouve ainsi son niveau de 2019.

A-2 Compte 70 : produits des services et du domaine

Les produits des services et domaine s'élèvent à **3 786 k€** et représentent 9.4% des recettes réelles de fonctionnement. Ils sont en diminution de 8,8% par rapport à 2020. Cette diminution s'explique essentiellement par la perte de la recette du remboursement par La Cali de la convention de gestion de la piscine municipale suite à l'ouverture en 2020 de La Calinésie.

Ils se répartissent de la façon suivante :



a) Les redevances et utilisation du domaine public (cpt 703)

Ces recettes d'un montant de **1 433 k€** (en augmentation de 21.6% par rapport à 2020) recouvrent principalement :

- les recettes de stationnement pour **750 k€**.
- Les FPS (forfait post stationnement) pour un montant de **351 k€**.
- Les concessions dans les cimetières pour **99 k€**.

b) Les prestations des services (cpt 706)

On retrouve sous cet intitulé les participations des familles aux structures municipales. Ce produit d'un montant de **788 k€** est en augmentation de 8,8% par rapport à 2020, sans avoir retrouvé les niveaux de 2019.

c) Les autres produits (cpt 708)

Il représente un montant total de **1 545 k€**, en diminution de 30,8%, liée comme indiqué précédemment à la fermeture de la piscine municipale et de ce fait par la fin du remboursement par La Cali de la convention de gestion.

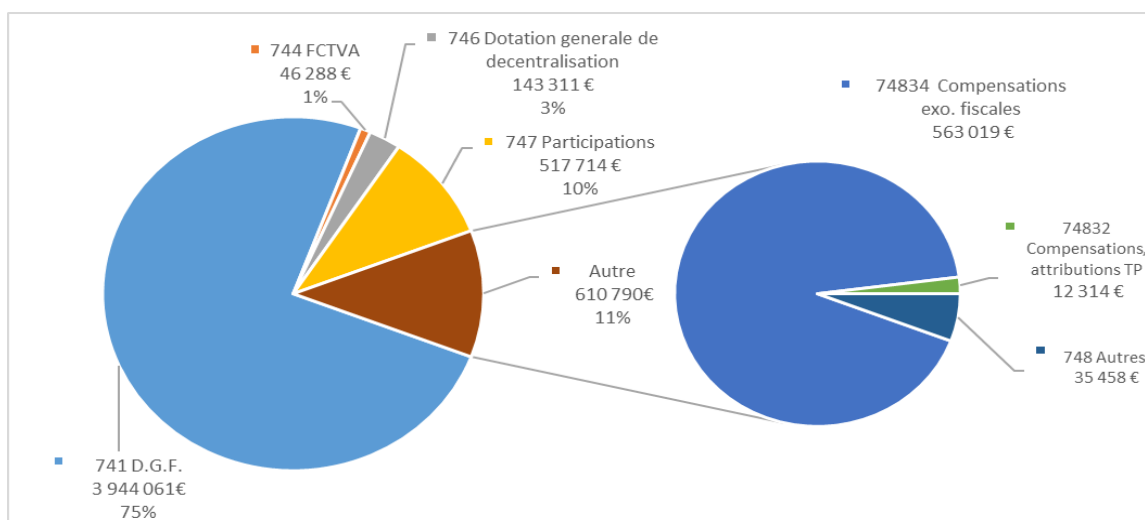
Ce compte enregistre notamment :

- le personnel de la ville mis à disposition pour les ALSH
- les prestations de services (restauration, services techniques, carburants,...)

- et les prestations facturées au CCAS (repas, interventions des services techniques, carburants....)

A-3 Compte 74 : Dotations et participations

Les dotations et participations s'élèvent à **5 262 k€** et représentent 13,1% des recettes réelles de fonctionnement. Elles présentent une diminution de 3.3% par rapport à 2020.

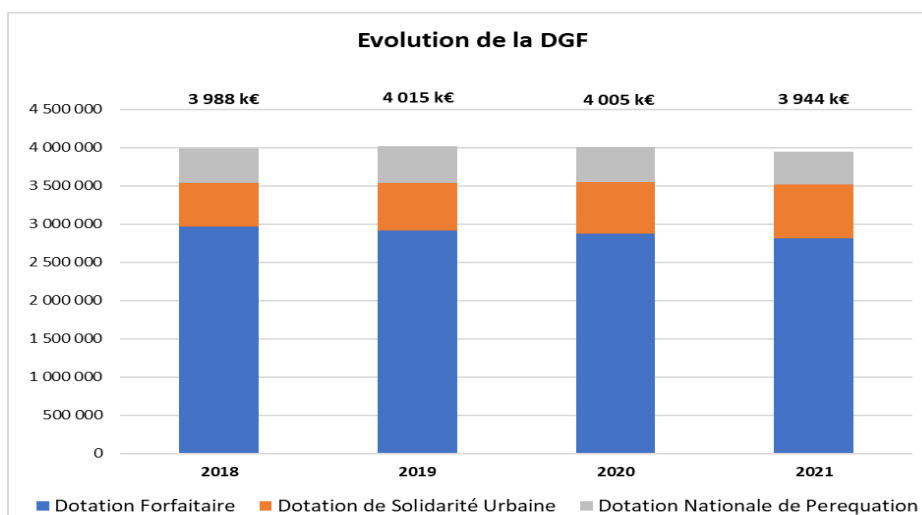


a) La dotation globale de fonctionnement (741)

La DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) diminue en 2021 de 61 k€ du fait :

- De la dotation forfaitaire : 2 814k€ (- 64k€)
- De la dotation de solidarité urbaine : 700 k€ (+ 35 k€)
- De la dotation nationale de péréquation : 430 k€ (- 32 k€)

Avec une baisse de **près de 2 M€** depuis 2013, ce produit ne représente plus que 9.8% des recettes réelles de fonctionnement contre 15% en 2013.

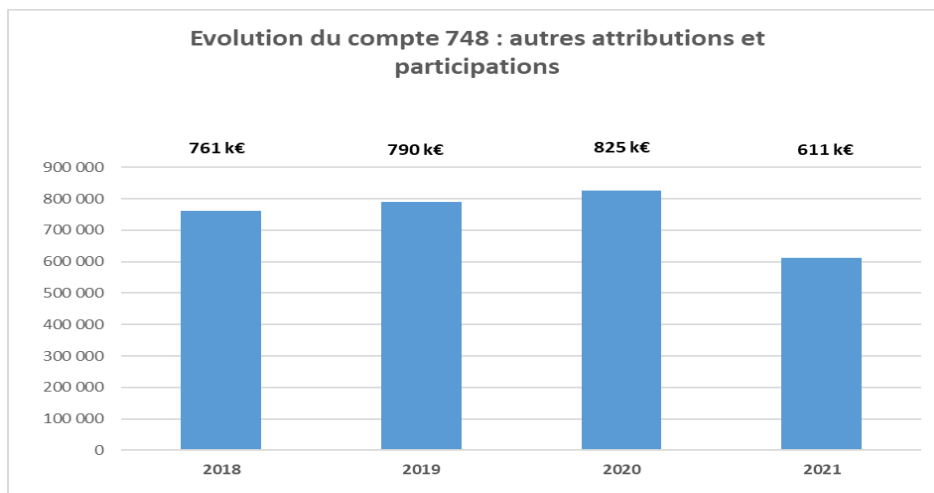


b) Les autres attributions et participations (cpt 748)

D'un montant global de 611 k€, ce compte enregistre une diminution de 214 k€ entre 2020 et 2021, issue essentiellement des compensations d'exonération des taxes d'habitation sur les résidences principales, suite à la disparition de cette taxe en 2021. Mais cette taxe et les compensations d'exonération qu'elle engendrait ont été compensées par la perception à partir de 2021 de la taxe foncière sur le bâti du département et la mise en œuvre du coefficient correcteur permettant d'éviter toute perte de recette autour de l'ancienne TH.

On y retrouve donc principalement :

- les compensations des exonérations, des réductions des bases fiscales décidées par l'Etat pour 578 k€ en baisse de 209 k€
- Les dotations versées par l'Etat au titre des titres sécurisés (32 k€).



c) Les participations (cpt 747)

D'un montant de **518 k€** en 2021, les participations sont en hausse de 80 k€.

On retrouve donc essentiellement :

- La participation de l'Etat portant remboursement de l'aide versée aux établissements privés sous contrat pour la scolarisation des maternelles pour 125 k€,
- Les prestations CAF/MSA des accueils périscolaires et sports vacances : 231 k€
- Les participations des communes extérieures pour la scolarisation d'élèves hors Libourne : 29 k€
- Les remboursements pour l'organisation des élections régionales et départementales : 9.8 k€

A-4 Les autres produits de gestion courante (cpt 75)

Ce compte, d'un montant **de 338 k€**, enregistre principalement les revenus des immeubles. Il est quasiment stable (-12 k€).

A-5 Les produits exceptionnels (cpt 77)

Les produits exceptionnels d'un montant de 1 750 k€ enregistrent principalement les cessions (1 007 k€). Il s'agit principalement des ventes suivantes :

- Immeuble rue de la Marne pour le compte de l'hôpital : 570 k€ (dépense = recette, opération neutre)
- Terrain avenue de l'Épinette : 175 k€
- 2 Terrains L'Housteauneuf : 161 k€
- Terrain chemin de Plince : 69 k€

Ils concernent également en 2021 :

- La recette issue du protocole transactionnel NGE : 327 k€
- Les mécénats liés au Tour de France : 202 k€

B/ LES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à **33 129 949.42 €**, en augmentation de **302 k€** entre les comptes administratifs 2020 et 2021. Elles se décomposent de la façon suivante :

B-1 Présentation par nature

	CA 2020	BUDGET VOTE 2021	CA 2021	Taux d'Exécution CA par rapport au BV
011 Charges à caractère général	7 120 369,34 €	8 630 067,77 €	7 784 349,51 €	90,20%
012 Charges de personnel	19 341 083,32 €	20 040 000,00 €	19 533 659,61 €	97,47%
014 Atténuations de produits	13 499,00 €	15 000,00 €	14 707,29 €	98,05%
022 Dépenses imprévues	- €	185 166,00 €	- €	0,00%
65 Autres charges de gestion courante	5 120 876,27 €	5 131 527,00 €	5 076 503,14 €	98,93%
66 Charges financières	533 100,86 €	633 000,00 €	618 424,09 €	97,70%
67 Charges exceptionnelles	698 580,97 €	130 859,10 €	102 305,78 €	78,18%
Total dépenses réelles de fonctionnement	32 827 509,76 €	34 765 619,87 €	33 129 949,42 €	95,30%

a) Les charges à caractère général (cpt 011)

Ce poste qui regroupe l'ensemble des charges de fonctionnement des services de la Ville, totalise un montant de **7 784 k€** et représente 23.5% des dépenses réelles de fonctionnement.

On constate une augmentation de 664 k€ entre 2020 et 2021, avec la particularité de l'exercice 2020 marquée par la crise sanitaire.

Si l'on se réfère à l'exercice 2019, dernière année de référence, l'augmentation des charges à caractère général est de 241 k€.

Cette augmentation a concerné essentiellement l'accueil des deux étapes du tour de France avec un coût de 377 k€. le coût net de cette action (mécénats encaissés en 2021 et dossier LEADER en cours de validation déduits) étant ramené à 130 k€.

b) Les charges de personnel (cpt 012)

Les charges de personnel d'un montant de **19 533 k€** représentent 58.9% des dépenses réelles de fonctionnement (pourcentage identique à celui de 2020). L'année 2020 connaît une augmentation de 193 k€ par rapport à 2020 (+ 1%).

Cette augmentation résulte notamment :

- Du plan de recrutement limité à un poste au service extrascolaire avec portage du projet Erasmus ;
- De la mise en place du RIFSEEP au 1^{er} juillet 2021 ;
- Du GVT et des évolutions de carrière des agents ;
- Des coûts liés aux frais médicaux et hospitaliers des AT.

c) Les autres charges de gestion (cpt 65)

Ce chapitre totalise **5 076 k€** et représente 15.3% des dépenses réelles de fonctionnement. Les autres charges de gestion sont en diminution de 44 k€ par rapport à 2020.

Les principales évolutions sont :

- La subvention au CCAS ramenée de 2 607k€ (crise COVID) à 2 528 k€ (- 79k€) ;
- L'augmentation de la subvention d'équilibre au BA FAC passée de 730 k€ à 970 k€ (+ 240 k€) liée notamment au retour du Fest'arts 2021 et à son 30^{ème} anniversaire ;
- La diminution des subventions aux associations pour 74 k€.
-

d) Les charges financières (cpt 66)

Elles représentent 618 k€, soit 1.8% des dépenses réelles de fonctionnement et sont en augmentation de 16% par rapport à 2020. Néanmoins, cette augmentation est à relativiser car elle est issue en 2020 des écritures exceptionnelles de contrepassation des ICNE (Intérêts Courus Non Echus) des anciens budgets eau et assainissement qui dépendaient jusqu'en 2019 de la Ville de Libourne.

Si l'on se réfère aux seuls remboursements des intérêts de l'exercice, nous constatons une nouvelle baisse de ceux-ci, passant de 555k€ en 2020 à 495k€ en 2021

Le taux moyen de la dette continue de baisser puisqu'il atteint 1.13% au 31/12/2021 contre 1.39% au 31/12/2020, 1.64% au 31/12/2019, 2.04% au 31/12/2018, 2.12% au 31/12/2017, 2.51% au 31/12/2016 et 2.97% au 31/12/2015.

e) Les atténuations de produits (cpt 014)

Ces charges concernent uniquement pour 2021 les dégrèvements de la taxe d'habitation sur les logements vacants pour **13.5 k€**, en augmentation de 8% par rapport à 2020.

f) Les charges exceptionnelles (cpt 67)

Les charges exceptionnelles s'élèvent en 2021 à 102 k€ contre 699k€ en 2020 qui comprenait la particularité des transferts d'excédents de fonctionnement des budgets annexes eau et assainissement à La Cali.

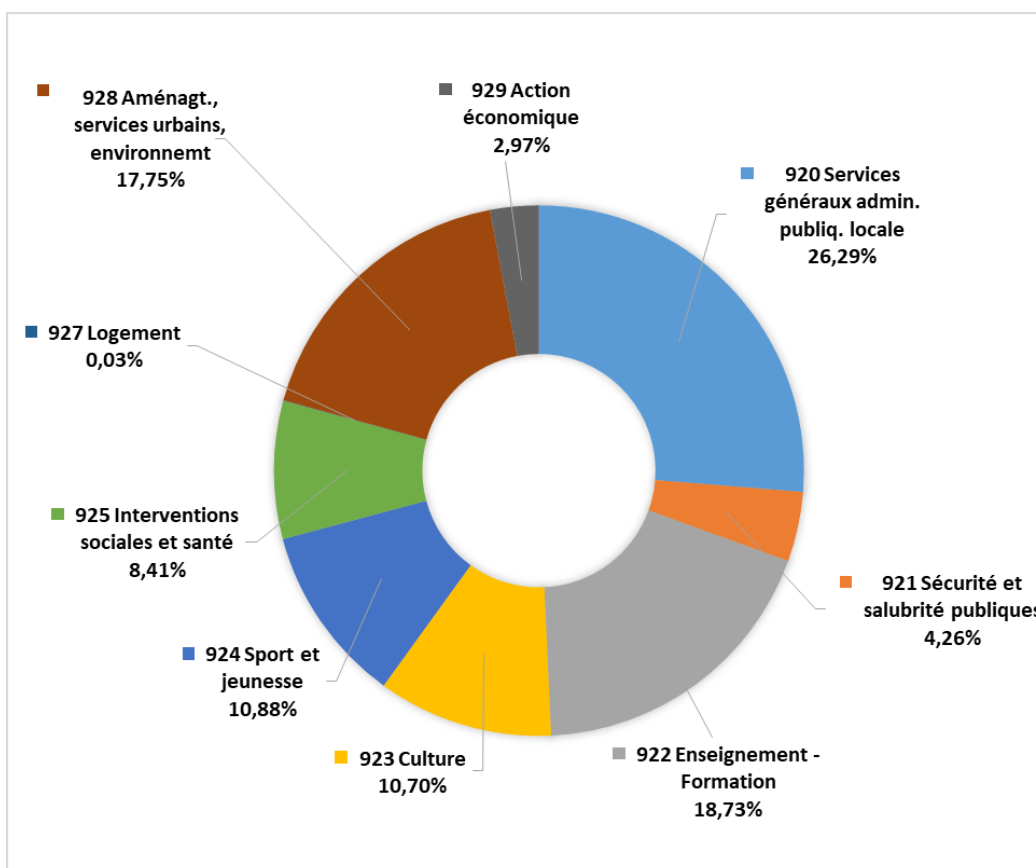
Elles concernent essentiellement en 2021 :

- Le versement d'indemnités liés à la conclusion de protocoles d'accords pour des propriétaires concernés par les travaux des quais et berges pour 51 k€ ;
- Le transfert à La Cali de l'excédent de fonctionnement du budget annexe du port suite au transfert de la compétence pour 35 k€ ;
- Le remboursement de titres annulés sur exercices antérieurs.

B-2 Présentation par fonction

La ville de Libourne vote son budget principal par chapitre fonctionnel.

Les dépenses réelles de fonctionnement sont donc réparties sur 9 fonctions :

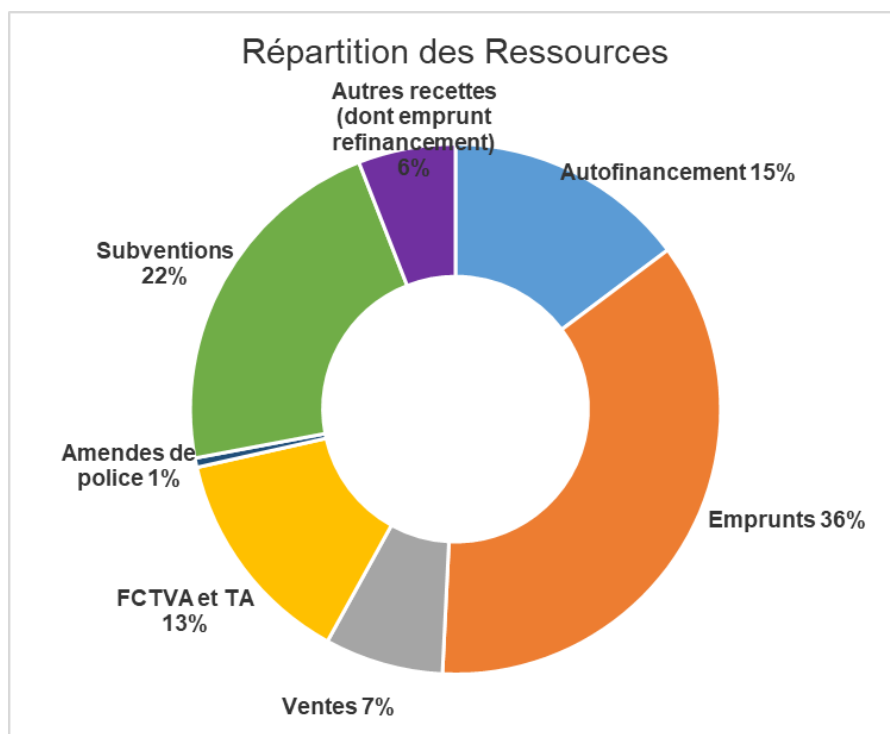


3 - LA SECTION D'INVESTISSEMENT

L'exécution budgétaire 2021 de la section d'investissement fait ressortir un déficit cumulé de 910 513 €.

A/ LE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

LES RESSOURCES DE L'EXERCICE		13 921 269
RESSOURCES PROPRES		8 077 942
AUTOFINANCEMENT		2 054 142
Amortissements des biens - reprise sur amortissement et charges étalées	2 054 142	
RESSOURCE PROPRE D'ORIGINE EXTERNE		5 016 469
Amendes de polices	79 766	
Taxe d'aménagement	505 650	
FCTVA 2020	1 366 192	
Subventions / participations (Etat 2 256 611€ ; Département 533 553€ ; Région : 132 572€ ; autres 142 125€)	3 064 861	
CESSION D'ACTIF		1 007 331
RESSOURCES EXTERNES DETTES		5 646 886
Emprunts (2 M€ LBP sur 20 ans fixe à 0,84 % ; 2 M€ ARKEA sur 15 ans variable E3M + 0,25% ; 1M€ LBP sur 20 ans fixe à 0,77%)	5 000 000	
solde emprunt de refinancement dette 2020/2021 ARKEA	646 886	
AUTRES RECETTES		196 441
opérations d'ordre	172 752	
autres	23 689	



B/ LES EMPLOIS D'INVESTISSEMENT

LES EMPLOIS DE L'EXERCICE	16 645 423
LES EMPLOIS INTERNES	11 238 711
LES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (comptes 20)	286 729
LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES (comptes 21)	3 294 959
LES IMMOBILISATIONS EN COURS (comptes 23)	6 911 197
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES (comptes 204)	535 471
LES OPERATIONS D'ORDRE TRAVAUX EN REGIE	210 355
LES EMPLOIS EXTERNES DETTES ET AUTRES	5 406 712
REMBOURSEMENT DE LA DETTE	3 683 011
REMBOURSEMENT PPP (partenariat public privé)	696 170
OPERATION DE REFINANCEMENT DETTE 2020	601 933
OPERATIONS D'ORDRE	226 408
REGUL TRANSFERT EXCEDENT BA ASSA VIA 1068	199 190
RESULTAT D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE 2021	-2 724 154
DEFICIT RESULTAT REPORTE 2020	-398 635
AFFECTATION PRELEVEE SUR RESULTAT 2020	2 212 276
DEFICIT CUMULE AUTOFINANCE PAR PRELEVEMENT SUR L'EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT 2021 (HORS RAR 2021)	- 910 513

C/ LES PRINCIPALES REALISATIONS 2021

Les opérations d'investissement exécutées hors dette et PPP s'élèvent à **11.24 M€**.

Le budget total prévoyait **14.77 M€** d'investissement hors dette et PPP ce qui porte le **taux de réalisation à 76.1 %**.

Les principales opérations exécutées en 2021

- **Opérations votées en APCP : 7.26 M€**
- **Opérations réalisées en APCP : 6.31 M€ soit un taux d'exécution de 86.9 %**

Aménagement des quais de la confluence	1 909 828.51
Places Princeteau et Orbe	1 211 134.64
Chaussées trottoirs	913 855.43
Projet urbain des quartiers	553 826.72
Aménagement Cœur de Bastide	485 124.00

Plan vélo 2020 – 2026	416 588.23
Plan arbre et enherbement cimetière	236 032.20
Place Joffre – Square du 15 ^{ème} Dragon	120 986.25
Restructuration école du Centre	96 141.16
Sites sportifs – tx amélioration thermique	91 887.58
Pont Beauséjour	89 760.00
Réhabilitation église Saint Jean	88 588.80
Bâtiments scolaires – tx amélioration thermique	29 873.40
Passerelles SNCF	24 624.96
Avenue Foch	16 025.15
Maison des associations	15 464.16
Restructuration marché couvert	9 421.15
Stade de la Jalousie	2 461.67
Logements de fonction – tx mise en conformité	1 246.36

- **Opérations votées hors ACP : 7.5 M€**
- **Opérations réalisées hors ACP : 4.93 M€ (dont travaux en régie 0.21M€) soit un taux d'exécution de 65.7 %**

Liste des opérations supérieures à 40 000€

Acquisitions foncières	637 379.67
Matériels roulants	478 535.49
Vidéoprotection	265 798.78
Effacement de réseaux	250 180.27
Renouvellement postes informatiques	155 101.13
Bâtiments scolaires – travaux mise à niveau	154 699.81
Matériels et mobiliers divers services	145 135.28
Bâtiments sportifs – travaux mise à niveau	116 957.06
Ecole primaire sud	114 028.86
Lutte contre les moustiques	106 996.95
Matériels, équipements, panneaux de voirie	100 672.60
Subventions façades et menuiseries	94 900.77
Stade Moueix	90 392.00

Entrées de ville et places	87 259.80
Eclairage public	84 628.20
Classe nouvelle	83 522.26
Bâtiments divers mises à niveau	76 465.10
Equipements sportifs	75 761.81
Voirie accessibilité PMR	72 719.64
Arts dans la Ville	71 578.50
Bâtiments divers – mises en conformité sécurité	70 583.51
Equipements police municipale	65 612.81
Bâtiments culturels – travaux de mise à niveau	64 402.41
Charte du mobilier urbain	60 956.62
CTM – travaux divers	60 094.28
Bâtiments CCAS	58 320.06
Equipements cuisine centrale et offices	57 947.36
Bâtiments sportifs – gestion contrôle accès	57 817.66
Parking souterrain – subv d'équipement	56 000.00
Vidéoverbalisation	53 157.74
Réfection aires de jeu et sols souples	45 774.10
Site internet Ville	45 562.68
Création regards, avaloirs, écoulements	44 410.80
Cimetières valorisation du patrimoine	44 224.56
CTM matériel de manutention spécialisée	43 356.49
Projet wifi public	43 063.63

BUDGET ANNEXE FESTIVITES ACTIONS CULTURELLES (FAC)

1 - A/ LES RESULTATS

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés 2020 (1)		92 043,99	48 883,42			
Opérations de l'exercice	1 132 273,58	1 286 819,08	298 814,84	186 585,59	1 431 088,42	1 473 404,67
Résultat de l'exercice		154 545,50	112 229,25			42 316,25
Résultat de clôture		246 589,49	161 112,67			85 476,82
Restes à réaliser			18 530,04	-	18 530,04	
TOTAUX CUMULES		246 589,49	179 642,71	-		66 946,78
RESULTATS DEFINITIFS (2)		246 589,49	179 642,71	-		66 946,78

(1) Les résultats 2020 sont ceux issus du compte administratif 2020 intégrant l'affectation du résultat décidé par délibération du 18 mai 2021.

Les résultats de clôture 2020 s'élevaient à + 199 498,00 € en fonctionnement et à - 48 883,42 € en investissement. Le besoin réel de financement de la section d'investissement (intégrant le solde des restes à réaliser) s'élevait pour sa part à 107 454,01 €

Sur le résultat de fonctionnement 2020 il a été affecté en investissement le besoin réel de financement, soit 107 454,01€. Le solde s'élevant à 92 043,99 € a été conservé en section de fonctionnement.

(2) Il est proposé au conseil municipal que le résultat définitif 2021 d'un montant de 66 946,78 € soit maintenu en fonctionnement (cpt 002).

1 - B/ LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

L'équilibre global du budget du FAC (fonctionnement, couverture du remboursement de la dette en capital et dotations aux amortissements) s'effectue par un virement provenant du budget principal de la Ville.
Il s'élève pour 2021 à **970 000 €**.

Son affectation sur le budget du FAC est la suivante :

- Gestion du théâtre et saison culturelle : 690 000 €
- Fest'arts : 280 000 €

1 - C/ LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement s'élèvent à **298 814,84 €** dont :

- Remboursement de la dette en capital : 129 848,22 €
- Dépenses d'équipement : 168 966,62 €

Les recettes d'investissement s'élèvent à **186 585,59 €** dont :

- Affectation du résultat 2020 : 107 454,01 €
- Amortissements 2021 : 28 707,61 €
- Emprunt : 50 000 € souscrit auprès de La Banque Postale sur 15 ans au taux de 0.70%.